

# CONSEIL MUNICIPAL

**Jeudi 17 décembre 2020**

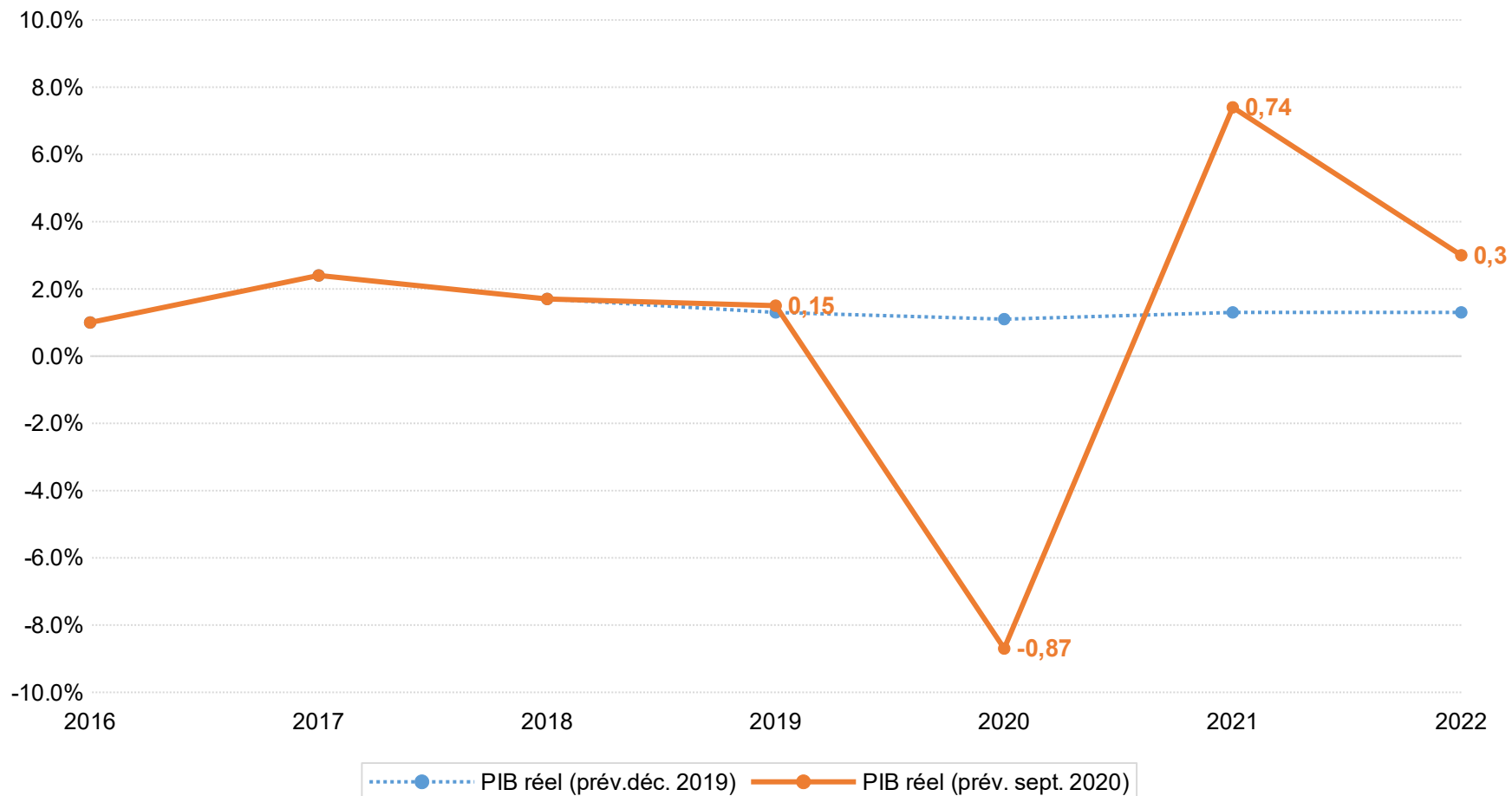
# RESSOURCES ET MOYENS ÉCONOMIE INTERCOMMUNALITÉ NOUVELLES TECHNOLOGIES

# FINANCES

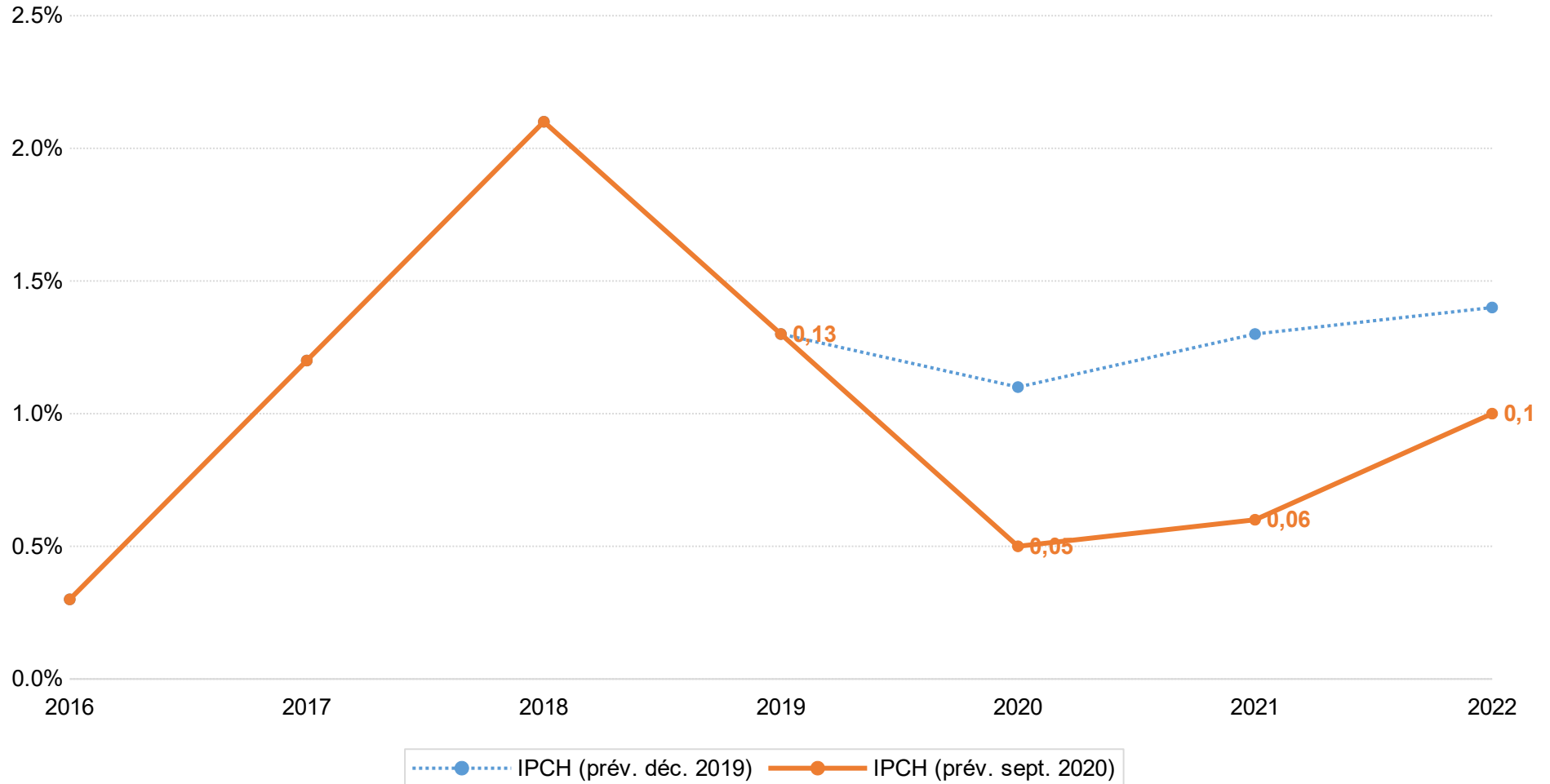
## • Contexte national

- crise sanitaire => récession économique forte en 2020 - 8,7 %
- prévision de reprise en 2021

France (PIB) en % sur un an

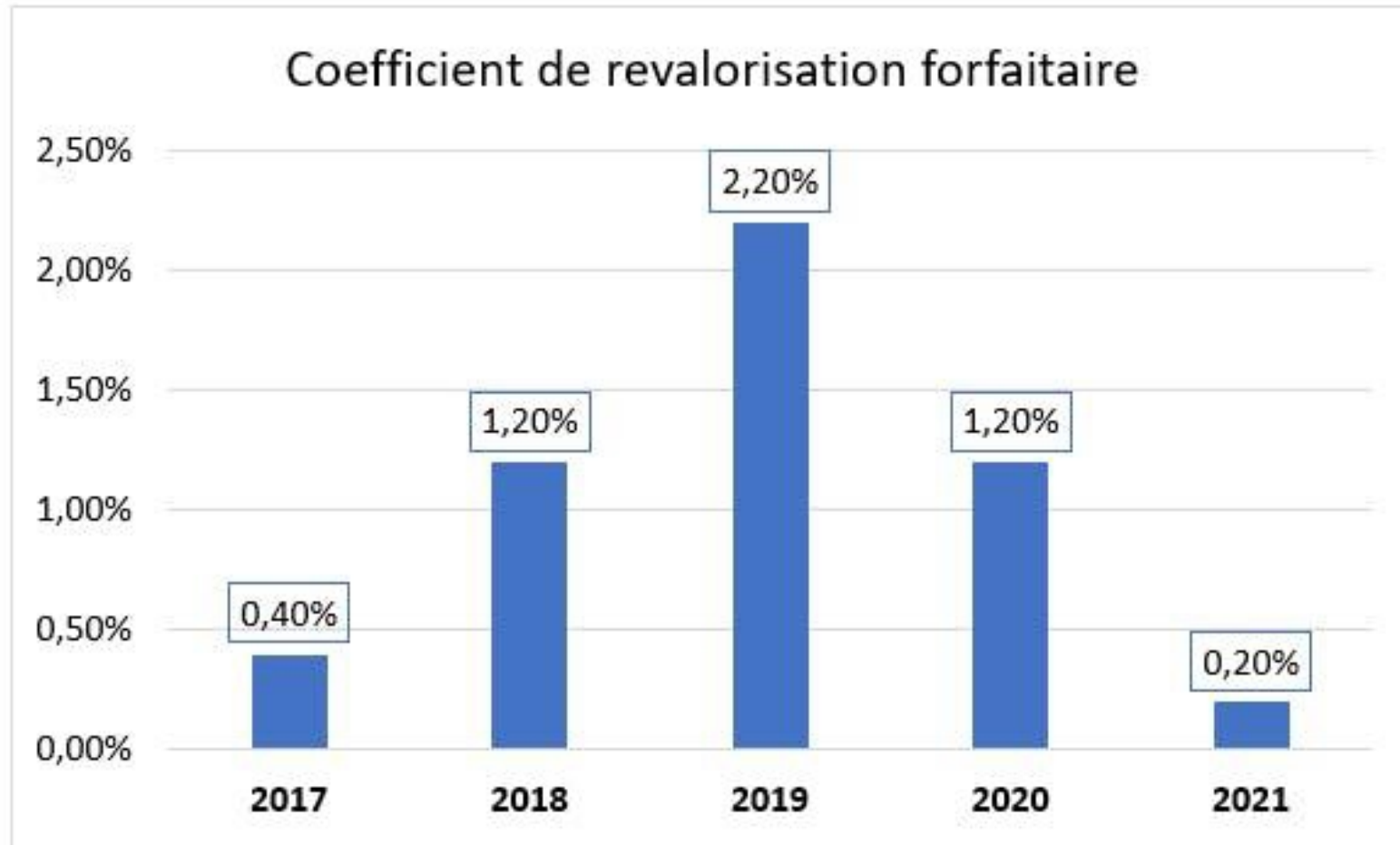


France (inflation) en % sur un an



- **Contexte de la Fonction publique territoriale**
  - Objectif du gouvernement : maîtrise des dépenses par les collectivités grâce à la contractualisation : + 1,2 % maximum d'évolution des dépenses par an
  - Réforme de la taxe d'habitation : compensation à l'euro près
  - Plan de relance : choisir une croissance verte, renforcer la compétitivité, soutenir l'emploi et les compétences, poursuivre les priorités du quinquennat

# Finances – Débat d'orientation budgétaire Ville



- **Contexte intercommunal**

- Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI)  
=> mise en place d'une taxe GEMAPI
- Nouvelle compétence obligatoire la Gestion des Eaux Pluviales Urbaines (GEPU)
- Interrogations sur l'évolution de la compétence « Gens du voyage » aux aires sédentaires
- Interrogation sur le reversement des taxes du foncier bâti et taxes d'habitation des zones d'activités, de la ZAC de l'Hoirie et du Champ de la Cour



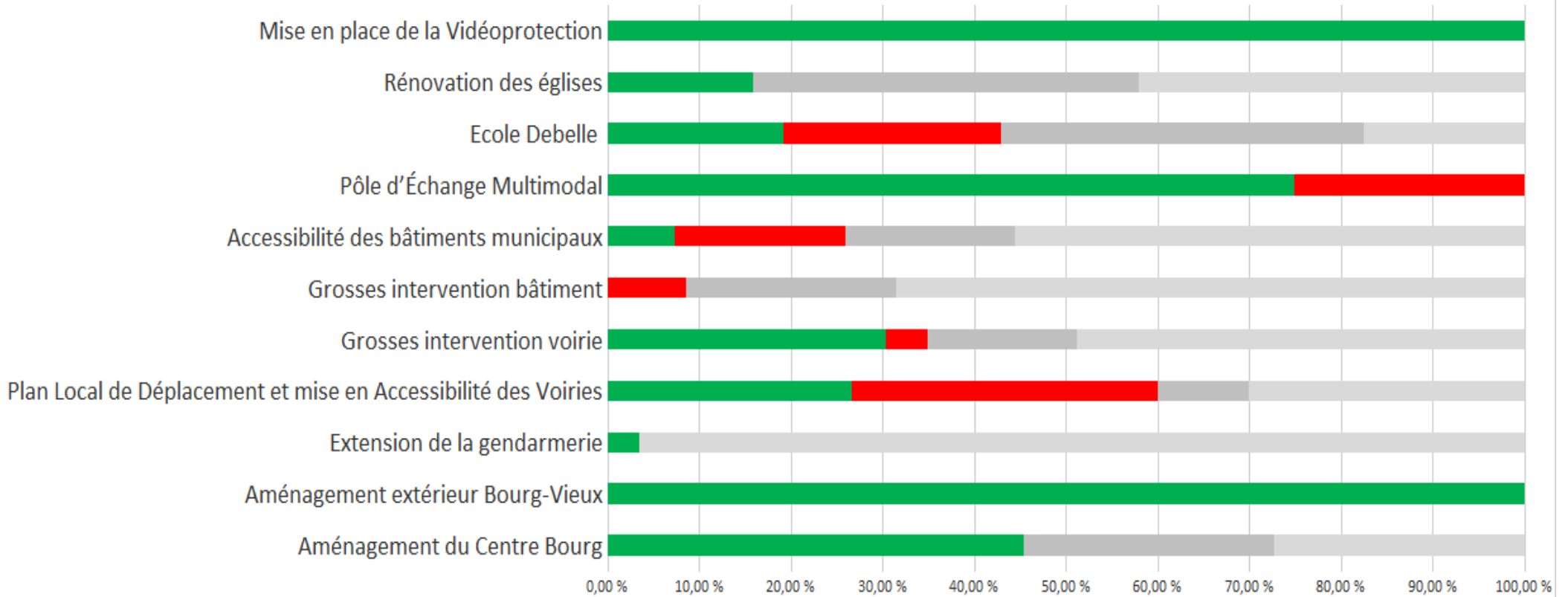
- **Contexte Voreppin**

- Lettre de cadrage + 0,5 % sur les dépenses, + 2,5 % sur les fluides, + 1,7 % sur la masse salariale
- BP 2020 / BP 2021 équilibre dépenses / recettes + 1 %

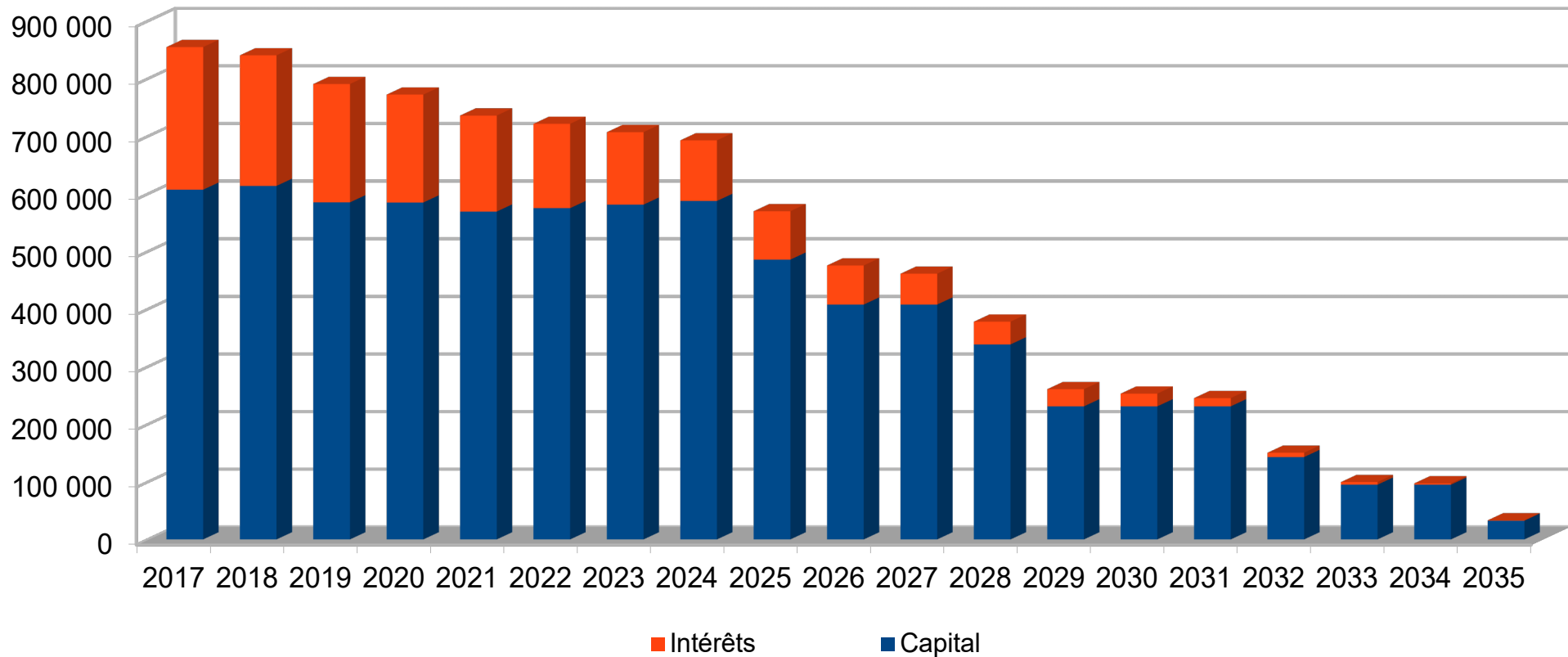
## Opérations structurantes

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Total
Aménagement du Centre Bourg	650 000 €	850 000 €			900 000 €	900 000 €			3 300 000 €
Aménagement extérieur Bourg-Vieux		32 000 €	1 560 000 €						1 592 000 €
Extension de la gendarmerie	45 000 €	5 000 €				600 000 €	800 000 €		1 450 000 €
Plan Local de Déplacement et mise en Accessibilité des Voiries	100 000 €		300 000 €	500 000 €	150 000 €	150 000 €	150 000 €	150 000 €	1 500 000 €
Grosses intervention voirie			560 000 €	85 000 €	300 000 €	300 000 €	300 000 €	300 000 €	1 845 000 €
Grosses intervention bâtiment				95 000 €	250 000 €	250 000 €	250 000 €	250 000 €	1 095 000 €
Accessibilité des bâtiments municipaux	20 000 €		40 000 €	150 000 €	150 000 €	150 000 €	150 000 €	150 000 €	810 000 €
Pôle d'Échange Multimodal	250 000 €	250 000 €	250 000 €	250 000 €					1 000 000 €
Ecole Debelle	25 000 €	185 000 €	1 000 000 €	1 500 000 €	2 500 000 €	1 100 000 €			6 310 000 €
Rénovation des églises	70 000 €	7 000 €	93 000 €		450 000 €	450 000 €			1 070 000 €
Mise en place de la Vidéoprotection	320 000 €	30 000 €	300 000 €						650 000 €

## opérations structurantes



- Résultat 2020 prévisionnel + niveau d’investissement = Recours à l’emprunt en 2021



- **Contexte Voreppin**
  - **Objectifs du mandat 2020 – 2026 :**
    - La poursuite de la politique de non augmentation des taux d'imposition
    - La contribution de l'ensemble des services municipaux à la maîtrise des charges générales
    - Le maintien du ratio de désendettement inférieur à 8 ans

- 8 416 entrées début novembre
- Budget 2021 : prévision sur la capacité totale de 20 000 entrées
- Recettes attendues : 100 000 € avec une subvention d'équilibre d'environ 180 K€

# Finances – Débat d'orientation budgétaire – Voreppe Energies Renouvelables

- Estimations 2021 :
  - Abonnements pour une puissance souscrite de **9 100 kw** et une consommation (énergie vendue) pour **10 000 Mwh** soit une **recette de 940 k€**  
(abonnements : 370K€ et consommation : 570K€)
  - Dépenses des réseaux :
    - 540 k€ pour l'achat d'énergie ( bois, gaz ) et les charges de personnel
    - 130 k€ pour le paiement des intérêts de la dette
    - 164 k€ pour le paiement des amortissements
  - Prix moyen de la chaleur : 86 € TTC

# Finances – Budget principal – Autorisation d’ordonnancer les dépenses d’investissement 2021

- Limite : 25 % des crédits ouverts au budget de l’exercice précédent

BUDGET PRINCIPAL		
CHAPITRE	BUDGET 2020	AUTORISATION ORDONNANCEMENT 25 %
10	535 947	133 987
16	590 120	147 530
20	50 700	12 675
204	90 750	22 688
21	614 410	153 602
23	3 183 762	795 940
<b>TOTAL</b>	<b>5 065 688</b>	<b>1 266 422</b>



# Finances – Budget annexe « Voreppe Énergies Renouvelables » Autorisation d'ordonnancer les dépenses d'investissement 2021

- Limite : 25 % des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent

BUDGET ANNEXE VOREPPE ÉNERGIES RENOUVELABLES		
CHAPITRE	BP 2020	AUTORISATION ORDONNANCEMENT 25 %
16	1 340 000	335 000
23	356 744	89 186
<b>TOTAL</b>	<b>1 696 744</b>	<b>424 186</b>

# Finances – Budget annexe Cinéma Le CAP

## Autorisation d'ordonnancer les dépenses d'investissement 2021

- Limite : 25 % des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent

BUDGET ANNEXE CINÉMA LE CAP		
CHAPITRE	BP 2020	AUTORISATION ORDONNANCEMENT 25 %
16	125 000	31 250
21	7 000	1 750
23	6 865	1 716
<b>TOTAL</b>	<b>138 865</b>	<b>34 716</b>

# RESSOURCES HUMAINES

# Ressources humaines – Conventions de mise à disposition de personnel avec la MJC de Voreppe

- DSP sur 4 ans (2018-2021)
- Premières conventions du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2020
- Renouvellement des conventions du 1<sup>er</sup> janvier 2021 pour 1 an
- Concernent 2 agents sur les fonctions de Directeur de centre de loisirs et 1 agent sur les fonctions d'Assistante de gestion administrative et comptable

# COMMANDE PUBLIQUE

# Commande Publique – Autorisation de vente d'un camion poids lourd RENAULT Mascotte

- Nombre de kilomètres : 164 649 Kms
- Mise en circulation : 22 février 2001
- Prix de clôture : 8 400 €

# TRANSITION ÉCOLOGIQUE AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE PUBLIC URBANISME CADRE DE VIE MOBILITÉ

# Foncier – Rétrocession foncière – Pluralis – Bourg-Vieux



- Une partie de la parcelle AP820 (nouvellement cadastrée AP860)
- Superficie : 115 m<sup>2</sup>
- Correspond aux stationnements privés (Pluralis) sur l'allée des Bruyères
- Cession à l'€uro symbolique



# Aménagement - Espace public – Restructuration de l'avenue du 11 novembre – Pôle d'échanges multimodal / Hoirie – engagement de l'opération et demandes de subventions

- Poursuivre les aménagements réalisés au PEM et à l'Hoirie pour créer une continuité piétonne & cyclable le long de l'avenue du 11 novembre --> carrefour du Péage
- AVP global (portions 2 et 4)
- Engager une première tranche (portion 2) de travaux sur 2021



- ① PEM : réalisé
- ② PEM - Hoirie : à faire
- ③ Hoirie : réalisé
- ④ Hoirie - Péage: à faire
- ⑤ 11 novembre : réalisé, réflexions CAPV en cours

**Estimation coût opération**  
**500 000 € TTC**

## Espace public – Adhésion au dispositif de démoustication proposé par le Conseil départemental de l'Isère

- Augmentation des nuisances liées aux moustiques dont le moustique tigre depuis 2018
- Pour réduire cette nuisance :
  - ◆ Intégrer la commune à l'arrêté préfectoral de démoustication dès 2021
  - ◆ Adhérer à l'entente interdépartementale de démoustication Rhône-Alpes :
    - ➔ Traitements biocides et remontée des situations problématiques.
    - ➔ Accompagnement de la Commune dans :
      - Formation des agents et rédaction des règlements intérieurs,
      - Mise à disposition (et la formation) des médias de communication et participation aux animations thématiques locales,
      - Aide à la gestion des plaintes (visites) et mise en œuvre d'opérations en porte-à-porte pour sensibiliser les particuliers



**Participation annuelle de la commune : 8 211 €**

# ÉDUCATION PÉRISCOLAIRE ET JEUNESSE

# Jeunesse - Contrat Enfance Jeunesse – Avenant n°1 à la convention d'objectif et de moyens MJC - Maison pour Tous

- 21 décembre 2017 : Convention d'objectifs et de moyens avec la MJC - Maison Pour Tous
  
- Avenant :
  - reversement d'une participation financière émanant de la CAF de l'Isère dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse
  - précise les participations financières pour les années 2019 (actions de 2018), 2020 (actions de 2019) et celle de 2021 à verser l'année prochaine

# Jeunesse - Convention d'objectifs et de moyens MJC - Maison Pour Tous – Subventions

- Convention de décembre 2017 : participation financière au fonctionnement de la MJC par le versement d'une subvention annuelle versée en 2 fois et motivée par la MJC
- 2020 : non versement du solde de la subvention défini dans le cadre de la convention d'objectifs et de moyens restant dû (32 000 €), ainsi que la subvention spécifique des camps d'été (5 000 €) en attendant la présentation d'un bilan financier certifié (rapport du Commissaire aux Comptes) pour le 1er trimestre 2021

# Jeunesse - Convention d'Objectifs et de Moyens de la MJC - Maison Pour Tous – Subventions

Budget prévisionnel 2020

Pas de versement du solde subvention 2020 ramenée à 128 000€

Budget prévisionnel 2020									
CHARGES (€)	Budget 2020 - Total	2020-DSP	2020-Hors DSP	Réalisé 2019	PRODUITS (€)	Budget 2020 - Total	2020-DSP	2020-Hors DSP	Réalisé 2019
Prestataires	38 617	19 916	18 701	63 600	Recettes directes	242 133	155 603	86 530	364 939
Alim, carburant, fournit.	37 433	23 601	13 832	40 591	PSO CAF	82 700	81 500	1 200	122 202
Location, entretien	30 430	19 764	10 666	38 557	subv MAIRIE séjour	0	0	0	0
Honoraires, transport, télép,	19 739	8 485	11 254	38 983	subv MAIRIEalsh/Périsco	355 000	355 000	0	355 000
Personnel mis à dispo / Intérim	92 885	90 806	2 079	114 118	subv MAIRIE convention d'objec	160 000	0	160 000	165 000
Taxe sur salaire, sur formation	22 165	16 565	5 600	27 958	subv MAIRIE except. ALSH Eté 2	1 500	1 500	0	1 638
Charges de pers interne MJC	682 677	528 878	153 799	761 380	subv. CEJ	1 281	1 281	0	0
Droit auteur, cotisations	1 620	920	700	3 043	Fonds de soutien TAP	43 000	43 000	0	43 617
Charges financières	0	0	0	0	Département, Europe, CAF, ACSE,...	0	0	0	1 900
Charges except. / ex. antérieur	25 992	100	25 892	1 489	FONJEP	7 108	0	7 108	7 107
Amort, Provision charges	9 150	2 450	6 700	72 839	CNASEA /ASP	0	0	0	9 393
Fonds dédiés	2 000	0	2 000	0	Prod financiers	600	0	600	1 528
Transfert de produits	0	0	0	1 006	Prod except. / ex. antérieur	3 540	0	3 540	4 634
					Reprises sur prov et F. dédiés	10 800	0	10 800	5 474
					Rembt formation	1 971	1 734	237	8 781
					Autres transfert de charges	53 078	39 545	13 533	6 439
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>962 710</b>	<b>711 485</b>	<b>251 224</b>	<b>1 163 565</b>	<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>962 710</b>	<b>679 162</b>	<b>283 548</b>	<b>1 097 652</b>

Participation pause méridienne  
1€ par repas soit pour 2020 54 000€

Versement pour 2018-2019 72 000 €  
( CM du 17décembre 2020)

1 019 210€

767 662 €

251 548 €

# SOLIDARITÉS PETITE ENFANCE



# Solidarités : subvention 2020 aux associations sociales et médico-sociales

Association	Adresse	Subvention proposée
<b>Locomotive</b>	2 rue Sainte Ursule 38000 GRENOBLE	200,00 €
<b>Les petits frères des pauvres</b>	Maison des solidarités et des familles 38 rue de la Gare 38120 SAINT EGREVE	400,00 €



# DÉCISIONS ADMINISTRATIVES

# Décisions administratives

- **2020/004 et 2020/005 :**  
**Conventions de location précaire à usage d'habitation d'un logement à**
  
- **2020/006 :**  
**Révision des tarifs des salles festives et de réunions**

# Merci de votre attention